

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil municipal est convoqué en séance ordinaire le

**lundi 30 octobre 2017 à 19h30**  
dans la salle des combles de la Mairie

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. Projet de délibération**

- Assermentation d'une nouvelle conseillère municipale, Mme Sibilla HÜSLER ENZ

#### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2017**

#### **3. Communications du Maire et des Adjoints**

#### **4. Communications du Bureau**

- Droit d'opposition des Conseils municipaux à certaines décisions de l'ACG
- Modification de la composition de certaines commissions

#### **5. Comptes rendus des commissions**

- *Aide sociale et humanitaire - séance du 26 septembre 2017*
- *Travaux - séance du 3 octobre 2017*
- *Aménagement du territoire et urbanisme - séances des 3 et 17 octobre 2017*
- *Énergie et environnement - séance du 23 octobre 2017*
- *Financière et administrative - séances des 9 et 10 octobre 2017*

#### **6. Projets de délibérations**

- Approbation du budget 2018 - Proposition du Maire relative au budget de fonctionnement annuel 2018, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
- Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale 2018 - Proposition du Maire relative au dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018
- Indemnités 2018 à l'Exécutif et au Conseil municipal - Proposition du Maire relative aux indemnités allouées en 2018 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux
- Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Budget 2018 - Projet de délibération relatif à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

#### **7. Projets de résolutions, de motions**

- Résolution concernant la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la subvention de CHF 330'000.-- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC)
- Résolution relative au projet de révision partielle du plan directeur cantonal des chemins de randonnée pédestre

**8. Pétitions**

➤ Néant

**9. Questions écrites ou orales**

➤ Néant

**10. Propositions du Maire et des Adjoint**

**11. Propositions individuelles et questions**

**12. Date de la prochaine séance**

**13. Divers**

**Pour Ariane de LISLE-SARASIN  
Présidente du Conseil municipal**

Thierry Bricet  
Secrétaire général